

Lignes directrices

Équipement scientifique de recherche

La demande doit être soumise dans un seul document d'un **maximum de 3 pages au total** (caractère 12 Times ou l'équivalent, marge de 2 cm).

Identification de l'équipement

- Type d'acquisition (ajout, substitution, rehaussement d'équipement existant)
- Mise en contexte du besoin
- Décrire l'aspect innovant
- Coût d'acquisition total estimé (incluant les taxes)

Objectifs et impacts

- Justification du besoin d'acquisition, objectifs généraux
- Bénéfices attendus
- Démonstration du caractère transversal de l'acquisition si l'utilisation sert à une multitude de projets
- Impacts potentiels sur les ressources humaines, financières et matérielles (coûts récurrents, formation du personnel, espaces disponibles, etc.)

Rappel des critères de sélection

- Possibilité d'effet de levier pour l'obtention de subvention d'autres bailleurs de fonds (10 points)
- Opportunité de mise en valeur auprès de donateurs et du public (vulgarisation, sollicitation et visibilité de la Fondation) (10 points)
- Potentiel de résultats aux retombées significatives et durables (20 points)
- Stimulation de nouvelles initiatives porteuses au sein de la communauté scientifique (originalité, innovation) (10 points)
- Aspect innovant (20 points)
- Optimisation du travail et amélioration sensible des données scientifiques (20 points)
- Démonstration du caractère transversal de l'acquisition (i.e. l'utilisation sert à une multitude de projets) (10 points)

Le document final doit être déposé à même le formulaire de demande. Vous recevrez un courriel de confirmation de la part de la Fondation du CHU de Québec octrois.fondation@chudequebec.ca. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question.